

Charte des pratiques professionnelles



1

Je reconnais l'enfant en tant que sujet

J'utilise son prénom et je m'adresse directement à lui.

Je me mets à sa hauteur.

Je le laisse s'exprimer et je tiens compte de ce qu'il dit.



2

Je tiens compte des spécificités de la petite enfance

Je prends en compte les pleurs et les cris de l'enfant comme mode d'expression.

Je n'attends pas de manifestations de reconnaissance de la part de l'enfant.

J'accepte la répétition.

Je prends le temps.

3

Je m'appuie sur les compétences de l'enfant

Je fais confiance à l'enfant.

J'encourage ses expériences et je valorise ses découvertes.

Je crée un environnement qui lui donne envie d'explorer et d'expérimenter.

4

Je réfléchis à mes pratiques et j'adapte ma posture professionnelle

J'observe l'enfant et j'adapte mes propositions.

Je participe à des formations.

Je passe le relais si j'en ressens le besoin.